



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

11

Synode
des 5 et 6 septembre 2021 à Berne, BERNEXPO

Conseil œcuménique des Églises COE : Assemblée générale 2022 à Karlsruhe, concept de participation de l'EERS

Proposition

Le Synode décide la participation de l'Église évangélique réformée de Suisse à l'Assemblée 2022 du Conseil œcuménique des Églises COE à Karlsruhe sur la base du concept de participation présenté.

Berne, le 6 juillet 2021
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Commentaire du Conseil

Pour la première fois depuis 1968 l'Assemblée du Conseil œcuménique des Églises COE se déroulera de nouveau en Europe, à savoir à Karlsruhe, à moins de deux heures de la frontière suisse. C'est un évènement exceptionnel et important pour le mouvement œcuménique et la vie des 350 Églises membres du COE. Chaque Assemblée fournit de précieux apports en vue de la coopération entre les Églises et aussi en ce qui concerne leurs positions vis-à-vis de thèmes d'actualité et de défis politiques dans le monde. L'Assemblée du COE définit les futures orientations programmatiques de l'œcuménisme mondial et les sujets principaux du dialogue œcuménique pour les huit ans à venir.

À un stade précoce, le Conseil de l'EERS a mandaté la chancellerie d'élaborer un plan qui permet, facilite et favorise la participation active à cette grande manifestation ecclésiale ainsi que l'opportunité de vivre cette expérience. Le Conseil est convaincu que l'Assemblée du COE procurera de nombreuses impulsions dont l'EERS bénéficiera à tous les niveaux en tant que communion d'Églises. La proximité géographique de la Suisse offre une occasion unique pour chacune et chacun d'élargir son propre horizon ecclésial dans le contexte de cette Assemblée à Karlsruhe. Les contributions spirituelles et bibliques, les nombreuses rencontres possibles qui permettent de découvrir d'autres réalités ecclésiales toutes différentes, les divers exposés et documents de grande qualité etc. sont des apports qui nous seront utiles aussi à nous en Suisse pour trouver des réponses à nos propres défis. C'est pour cette raison que ce projet figurera tout en haut de l'agenda du Conseil en 2022.

Le règlement des finances de l'EERS prévoit que certains nouveaux projets doivent être soumis au Synode et approuvé par celui-ci avant la présentation du budget (art. 9 du Règlement des finances). Ainsi, le Conseil demande l'approbation de ce projet et demande aux Églises membres de participer activement aux préparatifs et sur place lors de l'Assemblée du COE.

Les planifications et consultations entre l'EERS et plusieurs Églises et Œuvres sont en cours depuis quelques mois déjà avec le but d'arriver à une large participation. Le plan de participation présent reflète les résultats de ces précédents travaux. Les frais seront entièrement couverts par le budget ordinaire et des fonds de l'EERS. Le Conseil informera avec la présentation du budget sur les financements tirés des fonds. Une augmentation des contributions des Églises membres n'est donc pas nécessaire. Après approbation, le projet sera intégré dans le budget de 2022 qui sera mis sur l'ordre du jour du synode en novembre.

Table des matières

1.	Contexte	4
1.1	Conseil œcuménique des Églises COE.....	4
1.2	Église évangélique réformée de Suisse EERS	5
2.	Objectifs	6
3.	Groupes cibles	6
4.	Mesures	6
4.1	Voyages de groupes et visiteurs individuels des Églises.....	6
4.2	Séminaire de formation continue des ministres	7
4.3	Programme à l'intention du Conseil de l'EERS et des Conseils d'Église et synodaux	7
4.4	Mise sur pied d'échanges et de rencontres entre participantes et participants suisses	7
4.5	Sensibilisation et encouragement de la relève dans le domaine de l'« Église universelle »	7
4.6	Visites en Suisse le week-end par les déléguées et délégués	8
4.7	Ateliers thématiques.....	8
4.8	Swiss Hub.....	8
4.9	Réunion préparatoire pour l'ensemble des participantes et participants de Suisse	9
5.	Communication	9
6.	Organisation	10
7.	Plan financier et budget	10
8.	Évaluation	11

1. Contexte

1.1 Conseil œcuménique des Églises COE

La 11^e Assemblée du COE se déroulera du 31 août au 8 septembre 2022 à Karlsruhe. La dernière Assemblée organisée en Europe remonte à plus de 50 ans, elle avait eu lieu en 1968 à Uppsala. Il s'agit d'un événement exceptionnel et générationnel qui réunit quelque 1500 participantes et participants principaux (surtout les délégués officiels des Églises). À cela s'ajoutent par jour environ 2500 invitées et invités et jusqu'à 5000 visiteuses et visiteurs du monde entier – à moins de deux heures de la frontière suisse.

Les Assemblées du Conseil œcuménique des Églises COE se déroulent en principe tous les huit ans. En tant que manifestations à caractère unique, elles fournissent au COE et à ses Églises membres l'occasion de poursuivre leur chemin en tant que communauté vivante d'Églises s'efforçant d'approfondir et de répondre ensemble à leur mission. Elles occupent donc une place centrale dans la vie des Églises membres du COE et du mouvement œcuménique en général. Les Assemblées revêtent une dimension programmatique pour l'œcuménisme mondial et national et définissent les thèmes principaux du travail œcuménique pour les huit ans à venir. La dernière Assemblée a eu lieu en 2013 à Busan (Corée du Sud).

L'Assemblée est également l'organe législatif suprême du COE : elle examine les programmes, détermine les grandes orientations du travail du COE, élit les présidentes et présidents et un Comité central qui dirigera le COE à Genève jusqu'à l'Assemblée suivante.

1.1.1 Le thème de l'Assemblée

La 11^e Assemblée aura pour thème : « L'amour du Christ mène le monde à la réconciliation et à l'unité » (cf. 2 Cor. 5.14 et 5.18-21). Le thème n'est pas seulement un slogan pour cette Assemblée du COE. Il définit aussi l'axe principal de la réflexion théologique, des cultes et des différents programmes du jour dans le contexte de ce rassemblement. Chaque élément de ce thème sera au centre des réunions et des délibérations d'une journée de l'Assemblée.

- Ainsi « l'amour du Christ » place l'amour de Dieu et en particulier la christologie au centre ;
- « mène », pour l'urgence, le pèlerinage de prière et d'action ;
- « le monde », pour une vision inclusive, l'interreligieux, la création ;
- la « réconciliation », avec Dieu, avec les autres, la justice, la diaconie, le ministère de l'Église ;
- « l'unité », de l'Église, mais aussi du monde. (cf. le planning de l'Assemblée en annexe) ;
- Une journée est traditionnellement centrée sur la situation et les défis du continent et de la région qui accueille l'Assemblée, en ce cas donc l' « Europe ».

C'est la première fois depuis longtemps que le thème est si clairement christologique. Cet éclairage théologique sera décliné chaque jour entre autres par des études bibliques en petits groupes, et servira à aborder des sous-thèmes actuels plus précis, comme probablement :

- COVID-19
- urgence climatique
- racisme et inégalités
- régimes autoritaires
- numérisation

- militarisation
- approches multi-religieuses
- cris d'espérance

1.2 Église évangélique réformée de Suisse EERS

L'EERS a été membre fondatrice du COE en 1948. Plusieurs figures clés de son histoire ont également joué un rôle important dans le développement du COE (Adolf Keller, Lukas Vischer, Marga Bührig ...). La présence du COE à Genève et de l'Institut œcuménique à Bossey, lié à la Faculté de théologie de Genève, renforcent encore les liens avec l'Église évangélique réformée de Suisse.

À sa séance du 5 décembre 2019, le Conseil de l'EERS a demandé à la chancellerie l'élaboration d'une stratégie prévoyant une large participation de l'Église évangélique réformée de Suisse à l'Assemblée de Karlsruhe. Une large participation de l'Église évangélique réformée de Suisse à l'Assemblée est non seulement plausible, mais aussi pleine de sens.

Le Conseil EERS a nommé sa délégation officielle en fonction des critères principaux d'une large participation et de la qualification pour les sous-thèmes mentionnés de l'Assemblée :

- *Heinz Fäh*, Conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall et membre du Synode de l'EERS ;
- *Suzanne Schild*, Conseillère de paroisse de la Paroisse française de Bâle, d'origine camerounaise ;
- *Emma van Dorp*, doctorante en théologie à l'université de Genève et alumni de l'Institut œcuménique de Bossey.

La délégation sera préparée et accompagnée par Serge Fornerod, directeur des relations extérieures et directeur adjoint de l'EERS, ainsi que membre du Comité central du COE, qui participera en tant que conseiller accrédité.

La chancellerie de l'EERS a invité les responsables Terre Nouvelle de diverses Églises membres (SG, BEJUSO, ZH, AG, SO, BS-BL) à participer à l'élaboration de ce concept global et a mis sur pied un groupe de travail. Des représentantes et représentants des œuvres d'entraide et d'organisations missionnaires de l'EERS (PPP, Mission 21, EPER) y ont également participé. Le CER a demandé à « DM Dynamique dans l'échange » de participer aux préparatifs sur mandat des Églises romandes.

Dans le passé, la participation protestante suisse aux Assemblées était soit de la seule plume du Conseil et de la chancellerie (en impliquant des acteurs individuels des Églises membres), soit coordonnée plus ou moins étroitement avec des présences de groupes organisés par des Églises ou des organismes de l'EERS, avec quelques moments d'interface plus ou moins spontanés.

Pour prendre en compte la nouvelle « communion d'Églises » de l'EERS et la proximité du lieu de déroulement de l'Assemblée, cette fois-ci une approche *facilitée et intégrée* pour la présence suisse est offerte. Cela signifie d'une part *diminuer les obstacles* freinant la motivation à une participation (financiers, logistiques, accès à l'information...), d'autre part faire de chaque élément et acteur de la participation *une pièce visible d'un tout* identifiable comme étant l'EERS au sens large. Il ne s'agit donc pas seulement d'une participation des Églises membres, mais de leur implication dans la planification et la mise en œuvre. Ce concept intégré est néanmoins dépendant des décisions finales des organes du COE, qui reste

maître des paramètres de l'organisation centrale ainsi que de l'essentiel du programme final. Ces informations seront accessibles qu'en printemps 2022. Les explications ci-dessous, en particulier au chapitre 4, décrivent l'état actuel de la planification sous réserve de modifications ultérieures.

2. Objectifs

Une large participation de l'EERS à l'Assemblée du COE de 2022 à Karlsruhe permet d'obtenir les effets suivants :

1.1 Objectifs d'impact

- L'EERS est perçue de manière visible au sein de l'Église universelle comme communion d'Églises dynamique et interlocutrice sérieuse.
- La collaboration entre l'EERS (Conseil et chancellerie) et les Églises est renforcée et visible.
- Le lien de l'EERS et de ses Églises membres avec le christianisme mondial est renforcé.

1.2 Objectifs relatifs aux produits

- L'EERS est visible et audible au travers de son propre programme multiforme et intégrant ses divers acteurs et actrices.
- L'EERS rend perceptible l'Église universelle sur et par les trois niveaux de l'EERS (communautés locales, Églises membres, communion d'Églises).
- L'EERS contribue aux contenus et à la discussion des thèmes de l'Assemblée.
- L'EERS informe largement en Suisse sur l'Assemblée elle-même et ses résultats, les événements vécus sur place et sur sa présence à Karlsruhe.

3. Groupes cibles

- Délégations et visiteuses et visiteurs du monde entier, notamment d'Europe
- Membres des Conseils d'Église et Conseils synodaux des Églises membres de l'EERS, Conseil de l'EERS, membres du Synode de l'EERS
- Collaboratrices et collaborateurs ecclésiastiques (ministres, services centraux)
- Membres de paroisses de Suisse
- Œuvres des Églises

4. Mesures

Pour atteindre les objectifs formulés, les mesures suivantes sont prévues :

4.1 Voyages de groupes et visiteurs individuels des Églises

La proximité géographique de Karlsruhe avec la Suisse est l'occasion d'encourager les collaboratrices et collaborateurs à vivre au plus près l'Assemblée. Avec le soutien des services Terre Nouvelle (OeME) et de communication des Églises membres les paroisses et églises seront informées et invitées à organiser des voyages de groupes qui se rendent à Karlsruhe. Il est prévu de constituer plusieurs groupes d'au moins dix personnes pour un voyage de 3 à 4 jours sur toute la période de l'Assemblée. Les groupes restent 3 nuits à Karlsruhe. *L'expérience en matière de tels événements démontre que les voyages en groupes sont nettement préférables aux voyages d'individus. Les effets didactiques et l'évaluation des différentes impressions sont bien plus intensifs.* La participation de groupes de jeunes gens

(18 à 25 ans) est particulièrement recherchée. Les services Terre Nouvelle (OeME) cantonaux conseillent les paroisses et les individus qui souhaitent organiser leur propre voyage à Karlsruhe. Des voyages d'un jour pour des catéchumènes, groupes de jeunes ou collèges ministériels sont réalisables sans problèmes bien que la valeur de l'expérience vécue restera limitée à cause de la durée de séjour très courte. Le budget global prévoit une contribution de soutien pour ces voyages de groupe (frais d'inscription et de repas, env. 400 Euro par personne). Des soutiens financiers supplémentaires peuvent être réglés par les Églises cantonales elles-mêmes. Sur place, ces groupes participent entre autres à l'animation proposée dans le pavillon suisse qui servira de plaque tournante pour tous les participantes, participants, visiteuses et visiteurs venant de Suisse (cf. 4.8 ci-dessous).

4.2 Séminaire de formation continue des ministres

Une formation continue est proposée pendant toute la durée de l'Assemblée dans le cadre de la formation continue des ministres assurée par le Concordat et BEJUSO. Le programme du groupe prévoit la participation à une ou plusieurs activités mises sur pied sur place avec le pavillon suisse.

4.3 Programme à l'intention du Conseil de l'EERS et des Conseils d'Église et synodaux

Le Conseil et la présidente de l'EERS, les membres des Conseils d'Église et Conseils synodaux des Églises membres ainsi que des conseillères et conseillers et des spécialistes ecclésiaux et académiques sont activement impliqués. Les membres des Conseils d'Église et synodaux qui le souhaitent sont intégrées dans le programme conformément à leurs intérêts.

4.4 Mise sur pied d'échanges et de rencontres entre participantes et participants suisses

Les participantes et participants venant de Suisse peuvent profiter de l'infrastructure du pavillon suisse pour par exemple organiser des rencontres avec leurs propres partenaires. L'EERS organise des échanges et rencontres avec les partenaires par exemple de ses Œuvres et organisations missionnaires, de partenariats de paroisses suisses etc. Les sujets retenus mettant l'accent sur l'aspect mondial et qui ont un intérêt primordial pour les Églises suisses (« swissness réformé ») seront privilégiés, par exemple « Gospel in prosperity – how does it work? », « Swiss youth for climate-flash mob », « Bible and sexuality », « Mission in post-secular context », « Democracy – populism – consensus », « Which difference between WCC agenda and NGO's Agenda? », « Racism in the Church », « Ordination of women », « Migration Churches », « COVID-19 », « Church, politics and rule of law » etc.

4.5 Sensibilisation et encouragement de la relève dans le domaine de l'« Église universelle »

L'EERS promeut auprès des facultés de théologie suisses la participation au GETI (Institut mondial de théologie œcuménique) qui aura lieu avant et pendant l'Assemblée et soutient finalement les étudiantes et étudiants qui souhaitent y participer. Le GETI a lieu avant et après l'Assemblée. L'EERS et les Églises cantonales offrent à des jeunes personnes intéressés la possibilité de s'inscrire comme stewards pour l'Assemblée.

4.6 Visites en Suisse le week-end par les déléguées et délégués

Le week-end, les déléguées et délégués visitent des paroisses de villes et de villages dans les environs. Cet « Exposure program » forme une partie du programme officiel de l'Assemblée et permet aux déléguées et délégués de vivre de précieuses rencontres. Bâle figure parmi les 50 lieux prévus pour ce programme. Mission 21 élaborera une stratégie pour ces visites, qui seront réalisées en collaboration avec le service « Terre Nouvelle » des Églises bâloises.

4.7 Ateliers thématiques

Le COE met au concours à cinq reprises pendant la durée du programme officiel de l'Assemblée la possibilité pour les Églises d'animer 20 ateliers sur des sujets actuellement en haut de l'agenda du COE et de ses Églises membres. Ces ateliers s'adressent aux délégués et aux visiteurs. Ces formats d'env. 90' sont annoncés préalablement par le COE. Les Églises peuvent proposer des thèmes qu'elles veulent traiter. Le choix final est assuré par le COE tandis que l'organisation des ateliers relève de la responsabilité des Églises qui ont soumis de telles propositions. L'EERS propose trois ateliers, animés par des spécialistes invités reconnus. Les thèmes possibles sont les suivants :

- Bible et sexualité
- Travail interreligieux (déclaration interreligieuse sur les réfugiés, Maison des religions)
- Églises de la migration et théologie de la diaspora
- La mission dans une société individualisée et sécularisée
-

4.8 Swiss Hub

Un pavillon de l'EERS est situé en plein cœur du campus (« Networking Zone »). Il fournit une infrastructure polyvalente et dynamique et permet une grande visibilité ainsi qu'un maximum de flexibilité et d'offres diverses. Le Swiss Hub constitue l'élément principal de ce plan pour favoriser l'interaction à bas seuil. Dans la Networking Zone se trouve aussi les espaces prévus pour le COE, l'EKD et ACT Alliance. D'autres espaces, bien plus petits, seront proposés en location aux exposants sur les côtés du campus.

L'infrastructure globale du pavillon est divisée en différents secteurs, délimités dans l'espace mais perméables. Cette division en secteurs permet d'utiliser l'espace de manière très polyvalente en fonction des différentes activités: Il ressemble à un « hub » auquel les participantes et participants peuvent accéder facilement en va-et-vient permanent. L'interaction et le dynamisme sont les caractéristiques principales pour animer cette espace. Il est facilement possible de réaménager l'espace selon les besoins divers des activités prévues.

- Espace « *Accueillir* » : le « Welcome desk » dans le pavillon sert de point de contact où sont accueillis les hôtes de toute la Suisse qui y reçoivent des informations sur la présence suisse sur place. Les collaboratrices et collaborateurs de l'EERS, les responsables de Églises et des bénévoles aident les visiteuses et visiteurs à se retrouver sur le campus, répondent à leurs questions ou les redirigent vers les services concernés.
- Espace « *Rencontrer* » : le pavillon propose une infrastructure simple, accueillante et confortable permettant aux personnes de se rencontrer (en petits groupes). Il permet aussi d'exercer l'hospitalité : boissons, petits snacks, souvenirs, etc.

- Espace « *Informer* » : le pavillon propose de manière interactive et dynamique des informations sur la communion d'Églises EERS, sur son témoignage et sur le travail accompli dans des domaines pertinents pour l'Assemblée et ses participants (par exemple sur des personnalités suisses comme A. Keller, L. Vischer, A. Biéler, M. Bührig ...). Une équipe de communicants de l'EERS et des Églises membres assure la communication en direction de la Suisse.
- Espace « *S'engager/participer* » : le pavillon de l'EERS propose chaque jour un programme d'activités, lié à ou reprenant des éléments cités ci-dessus (cf. 4.4 et 4.7). Cela peut inclure aussi des prestations culturelles et des produits interactifs sur internet, des produits dans les médias sociaux ainsi que des contributions thématiques pertinentes au programme de l'Assemblée dans la perspective de l'EERS. Certains programmes animés par l'EERS peuvent être proposés dans d'autres locaux sur le campus, si des exigences spécifiques ne permettent par leur déroulement dans le pavillon (par exemple à cause de l'impact sonore, de l'espace requis etc.). La presse de Gutenberg (utilisée à Wittenberg 2017 lors du jubilé de la Réforme) sera réinstallée et les participantes et participants pourront y imprimer un motif en souvenir de la présence de l'EERS et de leur participation à l'Assemblée.

La supervision du hub et de ses espaces exige la présence permanente de trois collaboratrices et collaborateurs de l'EERS. De plus l'EERS prend en charge les frais de logement et de repas des collaboratrices et collaborateurs des Églises (avant tout des responsable Terre Nouvelle) qui seront présents pendant la durée entière de l'Assemblée et assurent chacune et chacun l'assistance et le programme du hub pendant une journée. De plus, des bénévoles de Églises auront droit à un soutien financier s'ils restent pendant 3 à 4 jours et aident sur place chacune et chacun pendant une journée. Il serait aussi tout à fait souhaitable que d'autres personnes (par exemple issus des groupe de voyage ou des visiteurs individuels) puissent aider et contribuer ponctuellement.

4.9 Réunion préparatoire pour l'ensemble des participantes et participants de Suisse

Une réunion d'une journée au cours du premier semestre 2022 fournit à tous les participants une première information sur les principaux thèmes de l'Assemblée ainsi que sur le déroulement et la logistique. Elle permettra aux participants et visiteurs de se préparer aux thèmes de l'Assemblée et de se mettre dans l'ambiance de cet évènement. La délégation de l'EERS sera présentée, des représentantes et représentants du COE discuteront de quelques points importants du programme avec des participantes et participants suisses.

5. Communication

Les mesures de communication sont planifiées en collaboration avec le responsable de la communication de l'EERS et coordonnées avec les responsables de la communication des Églises membres. En concertation avec le COE, une attention particulière sera accordée à une communication rapide et aux médias sociaux. Une stratégie de communication spécifique sera élaborée visant à répercuter les contenus du déroulement de l'Assemblée et les points forts de la participation de l'EERS. L'objectif sera de transmettre rapidement les évènements et les actualités de l'Assemblée en Suisse, si possible en direct.

6. Organisation

La chancellerie et le Conseil de l'EERS assurent la coordination de l'ensemble, et ceci dans une double direction : d'une part avec le COE, les Églises partenaires en Allemagne et la délégation officielle de l'EERS, d'autre part avec les responsables des Églises membres prenant part au projet, les autres visiteurs, les œuvres et les organisations missionnaires. Après l'approbation du projet par le Synode, l'EERS établit un plan de mise en œuvre et une organisation du projet, en particulier pour les chap. 4 et 5 du concept.

7. Plan financier et budget

Dépenses Karlsruhe 22

1	Swiss Hub		44 500
1.1	Location, construction, infrastructure (cf. 4.8)	22 000	
1.2	Frais de matériel pour les 4 espaces (idem)	22 500	
2	Programme		17 500
	Ateliers, manifestations (cf. 4.1–4.4, 4.7)		
3	Autres frais (somme arrondie)		41 000
	Frais d'inscription, frais de voyage, logement et repas des bénévoles et des collaboratrices/collaborateurs des Églises (cf. 4.1, 4.8)		
	Total partiel du hub		103 300
4	Communication		25 000
	Mur médiatique, médias sociaux, matériel imprimé, petits souvenirs (cf. 4.8, 5)		
5	Diverses dépenses (douane, réserve)		13 700
	Total du stand sur place (1–5)		141 700
6	Subventions accordées aux participant.e.s		
6.1	Groupes supra-cantonaux (cf. 4.1)	45 000	
6.2	Stewards, étudiant.e.s GETI (cf. 4.5)	10 000	
	Total des subventions (6)		55 000
7	Dépenses supplémentaires		
7.1	Frais de la délégation (cf. 1.2)	12 000	
7.2	Réunion préparatoire (cf. 4.9)	10 000	
	Total des dépenses supplémentaires (7)		22 000
	Total général (1–7)		218 700
8	Frais de personnel de l'EERS : 205 jours de travail (cf. 4.1, 4.3–4.4, 4.7–4.9, 7)		143 500
9	Coût total		362 000

Aucune augmentation en personnel ou du taux d'occupation du personnel ne sont nécessaires, car le projet peut être mis en œuvre avec les ressources existantes. Les coûts de la délégation seraient dus également sans ce projet. L'EERS prend en charge les frais complets de la délégation officielle composée de quatre membres (y compris les réunions préparatoires) et, comme le demande chaque fois le COE, apporte une contribution supplémentaire de 60 000 CHF aux frais d'organisation de l'Assemblée. Cette somme est toutefois indépendante du projet et sera visible dans la ligne « contributions » du budget de l'EERS. Un total d'environ 205 jours de travail est prévu, répartis entre 8 membres du personnel. En 2020 et 2021, respectivement 35 et 55 jours de travail ont déjà été consacrés au projet.

8. Évaluation

Après la mise en œuvre le projet sera évalué par le Conseil de l'EERS ensemble avec les collaborateurs et collaboratrices de la chancellerie impliqués et les responsables des Églises membres. Comme prévu dans le règlement des finances qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022, le Conseil présentera en été 2023 un décompte séparé pour ce projet.